

Dimanche 5 septembre

* Messe à la chapelle de la Maison Saint-André du Prado.

* Pour le trajet du retour, le déjeuner et le dîner sont pris en charge avec les frais d'inscription.

* L'arrivée est prévue entre 22h00 et 23h00, sur les mêmes aires de péages qu'à l'aller.



INSCRIPTIONS :

Envoyer AVANT LE MERCREDI 25 AOÛT :
ce bulletin d'inscription, avec un chèque de 50 euros d'acompte
... à l'une des deux personnes ci-dessous :

Pour le 64 : Mme Michèle DUFOUR -

1, rue lotissement St-Laurent - 64110 RONTIGNON

Mobile : 06 33 624589

Chèque de 50 € d'acompte, à l'ordre de 'Paroisse Saint-Ambroise'

Courriel : michele.dufour5@wanadoo.fr

POUR S'INSCRIRE : envoyer dès que possible à Michèle un courrier électronique ou bien l'appeler par téléphone.

Le courrier postal pourra être envoyé par la suite...

Pour le 65 : Abbé Eugène RUFFLÉ -

5, avenue de Montréjeau - 65370 LOURDES

Mobile : 06 07 30 95 05

Chèque de 50 € d'acompte, à l'ordre de 'PRADO'

Courriel : eneguelffur@gmail.com

POUR S'INSCRIRE : envoyer dès que possible à l'abbé Eugène un courrier électronique ou bien l'appeler par téléphone.

Le courrier postal pourra être envoyé par la suite...

CONTACT - RESPONSABILITÉ - RÉCLAMATION :

Pour toute difficulté durant le pèlerinage :
contacter l'abbé Dominique Nalis - Mobile : 06 78 03 79 74

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION
PELERINAGE A LYON,
SUR LES PAS DU Bx ANTOINE CHEVRIER
du 3 au 5 septembre 2021
à retourner avant le mercredi 25 août 2021 (20h00)

NOM

Prénom :

Adresse :
.....
.....

Tél :

Courriel :
.....

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION
PERSONNE HORS PELERINAGE
A CONTACTER EN CAS D'URGENCE
DURANT LE SEJOUR
(A COMPLETER OBLIGATOIREMENT)

NOM

Prénom :

Tél :

Courriel :
.....

AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT
DES DONNÉES (RGPD) :

J'autorise les organisateurs du pèlerinage à utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le seul cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris :

OUI

NON



Pèlerinage à Lyon
Sur les pas du Bienheureux
Antoine Chevrier
3,4 et 5 septembre 2021

Organisé conjointement par
les pradosiens
(membres du Prado)
des diocèses de Bayonne,
de Tarbes et Lourdes



Vendredi 3 septembre

* départs en bus depuis les aires de péages d'auto-route de

- Lescar (6h00),
- Soumoulou (6h20),
- Tarbes-ouest (6h40),
- Lannemezan (7h05).

• Pour le déjeuner : pique-nique tiré du sac.



* Arrivée à la Maison du Prado Saint-André vers 19h00

- installation dans les chambres individuelles ou bien chambre pour couple.
- Dîner préparé et servi sur place.
- Visite de la Maison St-André où a vécu le Père Chevrier,
 - Présentation de ses manuscrits (20.000 pages conservées sur les lieux !)



Samedi 4 septembre

(déplacement en bus durant la journée)

* Evocation des premiers chrétiens à Lyon (IIème siècle) :

- Amphithéâtre des trois Gaules
- Basilique Notre-Dame de Fourvière
- Vue panoramique sur la ville de Lyon



* Le Prado

- visite de la chapelle
 - Messe
- Déjeuner sur place
- Visite de la chambre du Père Chevrier
 - musée
- * Visite de la maison de Saint-Fons où le Père Chevrier formait ses séminaristes
- * Retour vers Limonest pour le repas du soir.



TRANSPORTS

VOYAGE EN CAR par la Société MIEGEBIELLE (Bosdarros)

Cocher le lieu choisi pour la montée dans le car, le vendredi 3 septembre, au péage de l'autoroute :

- Lescar (6h00)
- Soumoulou (6h20)
- Tarbes-ouest (6h40)
- Lannemezan (7h05)

HEBERGEMENT

Je désire une chambre : lit (single)
 couple (double)

RESTAURATION

Pour le déjeuner du vendredi 3 septembre : pique-nique tiré du sac, apporté par chacun. Mentions particulières (régime, allergie...) :

FORMALITÉS

Avoir avec soi :

la carte d'identité CNI (en cours de validité) dans la mesure où d'éventuelles nouvelles directives sanitaires seraient publiées (passe sanitaire...), les informations correspondantes seront communiquées aux inscrits par courrier électronique.

PRIX ET ANNULATION

PRIX MAXIMAL DU PELERINAGE :

- 170 euros, tout compris (transport, hébergement, repas, visites)
- Versement d'un acompte à l'inscription de 50 € par chèques ou espèces.
- Le montant complémentaire (solde) du pèlerinage est à régler durant les jours du pèlerinage.
- Cas particuliers : nous contacter.

ANNULATION PAR LES ORGANISATEURS

Le pèlerinage peut être annulé par les organisateurs si le nombre minimum de 32 participants n'est pas atteint, ou bien si les conditions sanitaires entraînaient un empêchement. Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser.

Fait à :

Le : / /

Signature du pèlerin :